

LA CHARTE DU RANDONNEUR



1 / Respect de l'environnement

Préservation de la nature : Restez sur les sentiers balisés. Ne cueillez pas les plantes protégées. Observez les animaux sans les déranger.

Gestion des déchets : Emportez vos déchets avec vous. Utilisez les poubelles mises à disposition en début et fin de parcours.



2 / Respect des propriétés privées et du patrimoine

Passage sur les chemins : Respectez les clôtures, les cultures et les propriétés privées.

Patrimoine bâti : Ne dégradez pas les murs, les bornes, les lavoirs ou autres éléments du patrimoine rural.



3 / Sécurité et civisme

Préparation de la randonnée : Consultez la météo, prévoyez une tenue adaptée, de l'eau et un moyen de communication.

Respect des autres usagers : Saluez les habitants, les agriculteurs et les autres randonneurs. Laissez passer les engins agricoles.

Chiens en laisse : Tenez votre chien en laisse, surtout dans les zones de pâturage ou de chasse. Ne pas laisser le chien entrer dans les parcelles agricoles.

Retrouvez tous les parcours de Rochefort Océan sur loopi.fr



Office de Tourisme Rochefort Océan
Tél. +33 5 46 99 08 60 - contact@rochefort-ocean.fr
www.rochefort-ocean.com

Avec la participation de Natura 2000 et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre 17



BREUIL-MAGNÉ L'ÎLE DU LIRON



© Simon David





1h40



5,5 km



© Simon David

Un circuit au cœur des marais charentais !

Un patrimoine naturel préservé formant une mosaïque de zones humides. Bienvenue à l'île du Liron, un coteau remarquable et protégé.

PAS-À-PAS :

1

Dos au portail de la Cabane de Moins, prendre à droite une route, puis monter à gauche sur une sente herbeuse. Sur le chemin franchir deux portails et profiter d'une vue dégagée sur les marais. Redescendre sur la route.

2

Monter à gauche vers les maisons du Liron. Traverser le hameau et monter encore. Continuez tout droit jusqu'au virage de la route.

3

Après la grande ligne droite, tourner à gauche sur un chemin enherbé (attention : ce chemin peut être impraticable par forte pluie). Longer le fossé jusqu'à la route « la Levée de Moins ». Une levée désigne une digue construite parallèlement au cours d'eau, sur ses abords, pour prévenir des inondations ou des crues.

4

Suivre la route à gauche pour regagner le parking.

INFOS PRATIQUES :

Départ : parking de la cabane de Moins

Balisage : jaune



Vison d'Europe : Petit mammifère aquatique, il a longtemps été chassé pour sa fourrure et a aujourd'hui quasiment disparu. Il en reste une infime population dans le site Natura 2000 des marais de Rochefort, encore préservée notamment grâce à la présence d'une mosaïque de milieux : prairies humides entourées de haies, fourrés et boisements.



Île du Liron : Elle fait partie des 10 coteaux remarquables, identifiés en Charente Maritime. Un coteau est un terrain en pente situé généralement sur les flancs d'une petite colline ou en rebord d'un plateau. Sur le coteau du Liron, on retrouve une pelouse dite « calcicole », c'est-à-dire qu'elle se développe sur des sous-sols composés de roches calcaires. Elles ne peuvent être cultivées car leurs sols sont secs et pierreux et les pentes sont souvent raides.

